



**CONTRAT ECOLE DE GOLF**  
**Golf Club ACADEMY Long Fairway Coaching de Seraincourt**  
**2019/2020**

**LES COORDONNÉES DU TITULAIRE PRINCIPAL**

**« L'ÉLEVE »**

Civilité : M  Mlle

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tel (domicile) : ..... Tel (mobile) : .....

Email : .....

Numéro de licence : .....

Date de naissance : .....

**PERE :**

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Tel : .....

Email (obligatoire): .....

Etes-vous joueur de golf ? .....

**MERE :**

Nom / Prénom : .....

Adresse (si différente): .....

Tel : .....

Email (obligatoire): .....

Etes-vous joueuse de golf ? .....

**PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :**

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Tel : .....

Email (obligatoire): .....



## **1. OBJET**

Le présent contrat d'inscription à l'école de golf du Golf a pour objet de définir les engagements de chacune des parties et d'en fixer les modalités et conditions pour la saison scolaire 2019/2020.

## **2. ENGAGEMENTS DU GOLF**

Les élèves adhérant à l'école de golf ont droit :

- A l'enseignement dispensé par l'Academy (en cas de nécessité due au planning, l'enseignant du groupe pourrait être amené à changer lors de certaines séances) ;
  - A la fourniture des balles de practice et du matériel pendant les cours (en cas de pluie les cours pourront être dispensés dans le club house pour étudier les règles et l'étiquette, seul le moniteur est juge de faire les cours en extérieur ou intérieur) ;
- Dans le cas de fermeture pour cause d'intempéries, les cours ne sont pas reportés à une autre date mais annulés.
- A La licence de golf obligatoire pour l'accès au parcours et les compétitions.
  - A l'accès au parcours selon les modalités du Golf De Seraincourt et les disponibilités du planning d'accès de celui-ci.

Les cours de golf sont dispensés :

Jour de la semaine : .....

Heure de début : .....

Durée : .....

## **3. ENGAGEMENTS DE L'ELEVE**

Il est attendu de l'élève :

- La présence obligatoire aux cours de golf (sauf contre indication médicale établie par un médecin) dans le respect des heures précisées (en cas de retard l'enfant pourra être refusé)
- La participation aux compétitions individuelles ou par équipes en cas de sélection officielle.
- Avant le 15 octobre 2019, fournir un certificat de non contre indication à la pratique du golf.
- Un comportement exemplaire :
  - Respect de l'étiquette dans l'enceinte du club.
  - Les casquettes et les visières doivent être retirées au club house. Les T-shirts et les jeans bleu sont interdits.
  - Sur le parcours ratisser les bunkers, relever les pitches, poser les drapeaux et non les faire tomber, remettre les divots, ne pas courir sur un green...

Le respect de ces règles de comportement est valable sur tous les équipements golifiques, l'élève doit véhiculer une bonne image du Golf et de l'Academy;

-de respecter le Règlement Intérieur.

Important :

- Les élèves doivent être vêtus en conséquence de la météo (vêtement de pluies, bonnet, pull, en cas de pluie ou de froid et une bouteille d'eau doit être fournie quand il fait chaud).
- L'enfant doit toujours avoir des balles de jeu, des tees pour le parcours et des tees en plastique pour le practice.

Les cours de golf sont dispensés :

Jour de la semaine : .....

Heure de début : .....

Durée : .....



Il est entendu que les enfants ne sont plus sous la responsabilité des enseignants du Golf en dehors de l'horaire précis du cours auquel ils sont inscrits.

Les parents s'engagent à accompagner l'élève jusqu'au lieu de l'école de golf et revenir les chercher sur ce même lieu au terme du cours. En cas d'absence, au terme du cours, d'une personne responsable venue chercher l'enfant, ce dernier restera au sein du club house, étant précisé qu'en cas de retard de plus d'une heure, il sera fait appel aux autorités compétentes pour raccompagner l'enfant jusque chez lui.

**Dans l'hypothèse où un tiers viendrait chercher l'enfant, les parents devront en informer l'enseignant en lui remettant une autorisation écrite mentionnant le nom de la personne qui prendra en charge l'enfant au terme du cours.**

#### **4. DUREE**

Le présent contrat « Ecole de Golf » est valable pendant la durée de la saison scolaire à savoir du mois de septembre au mois de juin pour 30 séances de cours.

#### **5. DOSSIER D'INSCRIPTION**

- Règlement
- Contrat signé
- Annexes signés
- Joindre attestation de responsabilité civile : garantissant mon enfant contre tous sinistres, de quelques natures qu'ils soient, causés à mon enfant ou à des tiers de son fait
- remplir la fiche de souscription de la licence 2019 et/ou 2020 et fournir un certificat de non contre- indication à la pratique du golf.

#### **6. PAIEMENT ET CONDITONS DE SOUSCRIPTION DU CONTRAT ECOLE DE GOLF:**

L'Elève ou son Représentant légal s'engage à payer la somme de : .....  
correspondant à son inscription à l'Ecole de Golf.

Ce paiement devra être fait à la dépose du dossier.

Conformément à l'article 2 du présent contrat, les élèves de l'école de golf peuvent bénéficier de l'abonnement parcours selon la formule souscrite.

Long Fairway Coaching propose la possibilité d'un paiement en 3 fois pour les inscriptions faites avant le 15 octobre comme suit :

- 1/3 du montant et frais de banque de 5€ TTC au moment de la conclusion de son Contrat.
- Les 2 autres tiers seront réglés en prélèvement automatique les 5 des deux mois suivants le mois d'inscription.

L'Elève ou son Représentant légal remplira et signera un mandat de prélèvement SEPA qu'il remettra, avec un Relevé d'Identité Bancaire, à la société Long Fairway Coaching.

Je choisis le paiement en 3 fois.

Ecole de golf : .....€ TTC  
Frais de banque (si paiement en 3 fois) : .....€ TTC  
**TOTAL** .....**€ TTC**

Ce dossier doit être complété par une autorisation d'intervention chirurgicale.



## **7. SANCTIONS**

Indépendamment des sanctions disciplinaires relevant de la Commission Disciplinaire FFGolf, tout défaut d'exécution du présent contrat par l'Elève ou son représentant légal entraînera son exclusion de l'école du Golf.

## **8. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS (CNIL) ET RGPD.**

Le titulaire de l'autorité parentale consent de manière éclairée au traitement informatisé des données personnelles de l'élève par la société Long Fairway Coaching .

Les élèves de l'école de golf du Golf De Seraincourt possèdent un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations les concernant et faisant l'objet d'un traitement informatisé par la société Long Fairway Coaching. Ces informations sont destinées à Long Fairway Coaching, et peuvent être communiquées à ses partenaires.

Si le titulaire de l'autorité parentale ne souhaite pas que les coordonnées puissent être communiquées, il doit le signaler par tout moyen écrit à la Direction de Long Fairway Coaching.

**Fait à ....., le ....., en deux (2) exemplaires**

**LE TITULAIRE  
DE L'AUTORITE  
PARENTALE  
Et L'ELEVE**

**La société Long Fairway Coaching**  
Le Directeur

**« Signature précédée de la  
mention manuscrite  
lu et approuvé »**



## DECHARGE DE RESPONSABILITE PARENTALE POUR ENFANT MINEURE

Je soussigné, Madame, Monsieur, .....mère, père, de l'enfant..... autorise Long Fairway Coaching :

- A encadrer toutes activités de l'école de golf
- A prendre des décisions et signer tous documents en mon nom en ce qui concerne mon enfant mineur et prendre toutes mesures nécessaires pour sa santé notamment pour une hospitalisation ou faire pratiquer une intervention chirurgicale d'urgence en cas de nécessité.  
Je m'engage aussi à rembourser l'intégralité des frais (médicaux et pharmaceutiques) avancés éventuellement pour mon compte.

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)

.....  
.....  
.....

- Laisser mon enfant partir de l'activité avec .....  
.....  
(nom/ prénom et qualité de la personne venant récupérer votre enfant)  
Sans que la responsabilité de Long Fairway Coaching puisse être engagée.

Fait à ..... Signature  
Le .....



## **AUTORISATION DE REPRODUCTION , DE CAPTURE D'IMAGES ET D'UTILISATION DE NOMS**

Je soussigné(e) : .....(Nom du parent/tuteur légal)

Autorise à titre gracieux la société Long Fairway Coaching et le Golf de Seraincourt à la publication de photographies, d'utilisation du nom et de prénom, et de capture d'images ou de vidéographies de :.....(Nom de l'enfant)

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la Société à fixer, reproduire, représenter et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies et les captations pourront être exploitées et utilisées directement par la Société et le Golf sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, intégralement ou par extraits et notamment :

- site Internet du Golf et de Long Fairway Coaching ,
- Réseaux Sociaux (Facebook – Instagram – Twitter –Linkedin – Google + - Youtube - Sites web Long Fairway Coaching et golf de Seraincourt ) ; emailing
- documents techniques, dossiers de presse, affiches, supports pédagogiques, reportage TV

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

L'autorisation est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelles que soient la nature et l'importance de la diffusion.

Je garantis que l'enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

La présente autorisation est valable pour la durée de 5 (cinq) ans. Elle est valable pour le monde entier. L'autorisation perdurera en cas de changement de mon état civil actuel.

Le soussigné reste en droit de dénoncer cette autorisation par tout moyen écrit et à tout moment adressée à la Direction de Long Fairway Coaching.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Nom et Prénom de la personne photographiée : .....

Nom et prénom du parent/tuteur légal : .....

Signature :



# Calendrier EDG 2019-2020

## Samedi

Semaine n°	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6
Grpe 1 10h - 11h30 11h30 - 12h30	28 sept. Loïc ?	5 oct. EM ?	12 oct. Loïc ?	19 oct. EM ?	26 oct. EM ?	2 nov. EM ?	9 nov. Loïc ?	16 nov. EM ?	23 nov. Loïc ?	31 nov. EM ?	7 déc. Loïc ?	14 déc. EM ?	21 déc. Loïc ?	28 déc. EM ?	4 janv. EM ?	11 janv. EM ?	18 janv. Loïc ?	25 janv. EM ?	1 fev Loïc ?	8 fev EM ?
	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Grpe 1 10h - 11h30 11h30 - 12h30	15 fev Loïc ?	22 fev EM ?	29 fev. EM ?	7 mars EM ?	14 mars Loïc ?	21 mars EM ?	28 mars Loïc ?	4 avril EM ?	11 avril Loïc ?	18 avril EM ?	25 avril EM ?	2 mai EM ?	9 mai Loïc ?	16 mai EM ?	23 mai Loïc ?	30 mai EM ?	5 juin Loïc ?	13 juin EM ?	20 juin Loïc ?	27 juin Loïc ?
	Pro	As																		

## Mercredi

Semaine n°	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6
Grpe 1 14h - 15h30 15h30 - 16h30	25 sept. Loïc ?	2 oct. EM ?	9 oct. Loïc ?	16 oct. EM ?	23 oct. EM ?	30 oct. EM ?	6 nov. Loïc ?	13 nov. EM ?	20 nov. EM ?	28 nov. EM ?	4 déc. Loïc ?	11 déc. EM ?	18 déc. EM ?	25 déc. EM ?	1 janv. EM ?	8 janv. EM ?	15 janv. EM ?	22 janv. EM ?	29 janv. Loïc ?	5 fev EM ?
	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Grpe 1 14h - 15h30 15h30 - 16h30	12 fev Loïc ?	19 fev EM ?	26 fev. EM ?	4 mars EM ?	11 mars Loïc ?	18 mars EM ?	25 mars EM ?	1 avril EM ?	8 avril Loïc ?	15 avril EM ?	22 avril EM ?	29 avr. EM ?	6 mai Loïc ?	13 mai EM ?	20 mai EM ?	27 mai EM ?	2 juin Loïc ?	10 juin EM ?	17 juin Loïc ?	24 juin EM ?
	Pro	As																		

- Compétitions de classement ou drapeaux : 23 novembre ; 18 janv ; 28 mars ; 23 mai (tous les groupes)
- Coupe de Noël : 16 décembre
- Fête de fin d'année : 27 Juin

## Vacances



Lexique : EM=élève moniteur :